



Objectifs

- Découvrir le métier et la formation d'AES.
- Se projeter dans la formation d'AES.
- Être accompagné pour se préparer à entrer en formation d'AES dans des conditions optimales de réussite.
- Cette action ne donne pas lieu à la délivrance du diplôme d'AES et ne dispense pas de passer la sélection d'entrée en formation au diplôme d'Etat

Les plus de la formation

- Stagiaire de la formation continue sous statut de la Région
- Plus d'heures de pratique professionnelle
- Salle Santé et matériel de qualité
- Proximité géographique avec les entreprises du territoire (MAS Le Bel Aubépin, EHPAD Le Bois Joli, Résidence Perrine Thulard, École Saint-Joseph,...)

Rémunération

- Rémunération par la Région des Pays de la Loire pour les demandeurs d'emploi non indemnisés par Pôle emploi ou par un fonds d'assurance chômage.
- Prise en charge de la protection sociale et d'une éventuelle indemnisation de transports ou d'hébergement pour les personnes rémunérées par la Région.

Durée de la formation

La formation se déroule sur **4 mois : 357 h en centre et 105 h en entreprise**

Suite de parcours et débouchés

Ce module préparatoire permet de préparer l'entrée en formation DE Accompagnant Educatif et Social. L'objectif est d'ensuite valider la formation d'état AES. Les débouchés possibles sont :

- Auxiliaire de vie scolaire
- Accompagnant Educatif et Social en structure médico-sociale
- Accompagnant Educatif et Social en structure sanitaire et sociale
- Accompagnant Educatif et Social à domicile

Pré-requis

- Niveau d'entrée : sans niveau spécifique
- Type de pré-requis : sans pré-requis spécifique



Les plus du Campus Orion

- Accompagnement personnalisé
- 10 000 m² de parc arboré
- Proximité centre ville
- Proximité gare
- Internat
- Développement de l'autonomie

Aides

Indemnisés par Pôle emploi ou rémunérés par la Région, vous aurez accès :

- au Fonds social régional d'urgence : aide d'urgence de 250 € destinée aux dépenses d'urgence relatives à la formation en cas de difficultés exceptionnelles.
- aux plateformes de mobilité vous permettant de bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour lever les freins à l'accès à la formation et limiter les risques d'abandon.

Modalités d'évaluation

- Durant la formation, vous répondrez à des évaluations de compétences qui vous permettront de détecter vos facilités et d'éventuellement remédier à vos difficultés.
- Vous aurez plusieurs entretiens en cours de formation avec votre tuteur.
- En fin de formation, vous réaliserez un entretien avec le responsable de formation pour étudier votre possible poursuite en DE Accompagnant Educatif et Social.

Public concerné

Les demandeurs d'emploi inscrits ou en cours d'inscription à Pôle emploi, à partir de 18 ans, sans diplôme français ou avec un diplôme inférieur au bac.
Aisance de communication écrite/orale en français.
Connaissance des bases de calcul mathématique.

Modalité d'inscription

- Adresser une lettre de motivation et un curriculum-vitae à l'institut de formation en précisant l'objet de votre envoi : « Formation accompagnant éducatif et social – Module préparatoire »
- L'institut de formation prendra contact avec vous pour la finalisation de votre inscription dans les 15 jours.

Contenu de l'action

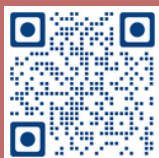
- Temps collectifs en institut de formation (travaux théoriques, travaux dirigés, conférences, échanges et cours en commun avec des stagiaires de la formation AES, rencontre avec des professionnels.).
- Temps individuels pour être accompagné par des formateurs en fonction de ses besoins et faire le point sur son projet professionnel.
- Périodes de stage dans des établissements de soin pour découvrir le métier d'AES et être au cœur des lieux d'exercice.
- Méthodes pédagogiques variées et innovantes.
- Informations sur la sélection d'entrée en formation d'AES et accompagnement pour bien comprendre les consignes.

Accessibilité

Au Campus Orion, nous accordons la même importance à tous nos apprenants, quelle que soit leur situation personnelle.
Contactez-nous pour étudier vos besoins et aménagements nécessaires.
Au sein du campus, vous trouverez un référent handicap, en charge d'étudier et faciliter votre insertion (contactez Anne GUISSÉ / Floriane GARRY sur bienvenue@campus-orion.fr).



Responsable de filière : Mme GARRY



www.campus-orion.fr
bienvenue@campus-orion.fr

Tél - 02 43 01 62 30

Campus Orion - 7bd Maréchal Leclerc - 53600 Évron